

## **VOYAGE D'ETUDE EN CATALOGNE**

8 – 12 décembre 2014

Compte rendu

Mise en forme et synthèse  
Gérald Assouline

Contributions  
Camille Evard, Isabelle Rousseau, Charlotte Sultana

Juin 2015

## Introduction

Ce voyage d'étude s'inscrit dans la continuité des priorités du Réseau ASTRA :

- S'ouvrir à d'autres expériences en Europe pour enrichir notre propre réflexion et pratique ;
- Développer une logique de réseau en Europe, qui nous permette de mener ensemble des actions et projets qui fassent avancer l'agriculture sociale au niveau européen.

**42 structures pratiquant l'agriculture sociale ont été repérées. 22 sur les 42 projets d'AS détectés travaillent dans le domaine de la production agricole** (maraîchage biologique, agriculture biologique et transformation alimentaire et jardins urbains) ; 11 dans le domaine de l'alimentation (alimentation, oeufs, produits laitiers frais, artisanat agroalimentaire), 4 dans le domaine des services, 3 des travaux forestiers et 2 de l'artisanat des arts et métiers. La majorité des expériences d'AS appliquent des critères de production agroécologiques (62% d'entre elles).

**Une majorité de personnes accueillies en insertion socioprofessionnelle souffrent de handicap ou trouble mental** (handicap physique, psychique, sensoriel, mental ou trouble mental sévère ou TCE- Traumas crâniens des suites d'un accident de la circulation)

En termes de modalités d'insertion ou structures d'accueil de ces personnes, ce sont principalement des Centres Spéciaux de Travail- où la part de travailleurs avec un handicap varie entre 70% et 90%- (CET- 31 entités) ou Entreprises d'Insertion où la part des travailleurs en risque d'exclusion varie entre 30% et 70% (EIns- 9 entités)

## Résultats du diagnostic du secteur formulé par Camille Evrard

### Apports de l'AS et potentiels :

autonomisation et emploi de collectifs en risque d'exclusion social, bénéfiques pour la santé sur le plan physique et moral, implantation de services de santé et « sédentarisation » des collectifs en milieu rural ou périurbain, externalités positives pour le développement local à travers l'économie sociale et solidaire, développement du secteur de l'agriculture biologique et de l'agroécologie.

### Problèmes majeurs et faiblesses :

contexte de coupes budgétaires en Catalogne qui affecte tout spécialement le secteur des services sociaux et de santé, secteur peu fédéré, peu de dialogue et de relations entre le secteur agricole et le domaine de la santé et des services sociaux, difficultés d'insertion socioprofessionnelle de collectifs aux besoins très particuliers. Absence d'une législation propre au secteur, peu voire pas de reconnaissance de la part des institutions et du grand public de ce qu'est l'AS et peu de visibilité publique.

## Synthèse

**Camille EVARD, Chargée de mission à la Fondation CEDRICAT**

1. Le projet s'intitule « l'agriculture sociale comme outil pour le développement local et l'insertion socioprofessionnelle de collectifs en risque de d'exclusion sociale ». L'objectif principal était d'analyser la situation actuelle de l'agriculture sociale (AS) en Catalogne et de définir les lignes d'actions prioritaires de façon à garantir la mise en place d'une stratégie de promotion et développement de l'AS depuis les administrations locales.

## 2. Définitions

Dans le cadre de notre projet, nous nous sommes appuyés sur la définition suivante d'AS :

*« Ensemble d'activités qui utilisent les ressources locales, agricoles et/ou naturelles afin d'améliorer la santé, l'emploi et l'autonomisation de collectifs en risque d'exclusion social, principalement en milieu rural et périurbain, à travers l'activité agricole et celles qui en sont issues (transformation agro-alimentaire, artisanat, services en milieu agricole entre autres avec la condition de la traçabilité par rapport à la matière première) ».*

Nous avons considéré les différents collectifs en risque d'exclusion sociale (même si ils ne font pas tous l'objet d'un suivi et ne bénéficient pas tous d'accompagnement visant à leur insertion socio-professionnelle à travers l'AS) :

- Personnes avec un handicap physique, psychique, intellectuel ou sensoriel
- Personnes au chômage de longue durée (à partir de 2 ou 3 années de chômage)
- Personnes de plus de 45 ans et qui reçoivent le revenu minimum d'insertion (RMI aussi en Catalogne)
- Personnes qui souffrent de dépendance à l'alcool et aux drogues
- Personnes incarcérées ou ex-détenus ou détenus en liberté conditionnelle
- Femmes battues
- Jeunes en échec scolaire
- Familles menacées d'expropriation (fait qui s'est généralisé depuis 2008 en Espagne en conséquence de la crise économique)
- Familles monoparentales en difficulté
- Personnes immigrées en difficulté d'insertion

## 3. Objectifs spécifiques

- a) Identifier et caractériser les domaines dans lesquels se développe l'AS en Catalogne en fonction des acteurs impliqués, du type d'activité et du profil des bénéficiaires
- b) Déterminer le potentiel de l'AS dans chacun des domaines identifiés
- c) Caractériser les apports que l'AS peut faire à la société catalane

## 4. Principaux résultats statistiques

- a) **99 expériences identifiées au total** ce qui équivaut à 3478 travailleurs au total, 2257 travailleurs en risque d'exclusion sociale (64,9% de travailleurs avec des fragilités pour l'ensemble des expériences identifiées).
- b) **Distinction entre les expériences de jardinerie (52 expériences en tout) et celles d'AS (42)**. Sur 42 expériences d'AS, il y en a 33 qui sont uniquement d'AS et 9 qui présentent des activités d'AS et de jardinerie au sein de la même structure.  
Les 42 expériences d'AS regroupent un total de 1423 travailleurs dont 57,2% sont des travailleurs en risque d'exclusion sociale
- c) **Distribution sur le territoire catalan** : 21 structures d'AS dans la province de Barcelone, 7 dans celle de Gérone, 7 à Lérida et 7 à Tarragona. (Dans le cas des entreprises de jardinerie, souligner tout de même que la distribution est différente car on observe 38 entités à Barcelone, 5 dans la province de Lérida, 10 à Gérone et 4 à Tarragona)
- d) **Les structures qui mettent en place des projets d'AS sont principalement des entités privées à but non lucratif** : 37 au total (17 fondations, 9 entreprises privées, 7 coopératives et 5 associations)

- e) **22 sur les 42 projets d'AS détectés travaillent dans le domaine de la production agricole** (maraîchage biologique, agriculture biologique et transformation alimentaire et jardins urbains) ; 11 dans le domaine de l'alimentation (alimentation, oeufs, produits laitiers frais, artisanat agroalimentaire), 4 dans le domaine des services, 3 des travaux forestiers et 2 de l'artisanat des arts et métiers. La majorité des expériences d'AS appliquent des critères de production agroécologiques (62% d'entre elles).
- f) **32 entités réalisent l'insertion socioprofessionnelle de personnes avec un handicap** ou trouble mental (handicap physique, psychique, sensoriel, mental ou trouble mental sévère ou TCE- Traumas crâniens des suites d'un accident de la circulation)
- g) En termes de modalités d'insertion ou structures d'accueil de ces personnes, ce sont principalement des Centres Spéciaux de Travail- % de travailleurs avec un handicap entre 70% et 90%- (CET- 31 entités) ou Entreprises d'Insertion- % de travailleurs en risque d'exclusion entre 30% et 70% (EIns- 9 entités)
- h) 17 microentreprises (moins de 10 travailleurs) et principalement des entités de moins de 25 travailleurs.

## 5. Résultats du diagnostic du secteur

- a) **Apports de l'AS et potentiels** : autonomisation et emploi de collectifs en risque d'exclusion social, bénéfiques pour la santé sur le plan physique et moral, implantation de services de santé et « sédentarisation » des collectifs en milieu rural ou périurbain, externalité positive pour le développement local à travers l'économie sociale et solidaire, développement du secteur de l'agriculture biologique et de l'agroécologie.
- b) **Problèmes majeurs et faiblesses** : contexte de coupes budgétaires en Catalogne qui affecte tout spécialement le secteur des services sociaux et de santé, secteur peu fédéré, peu de dialogue et de relations entre le secteur agricole et le domaine de la santé et des services sociaux, difficultés d'insertion socioprofessionnelle de collectifs aux besoins très particuliers. Absence d'une législation propre au secteur, peu voire pas de reconnaissance de la part des institutions et du grand public de ce qu'est l'AS et peu de visibilité publique.

## 6. Recommandations afin de définir une stratégie de développement pour le secteur de l'AS en Catalogne

5 lignes d'actions principales et pour chacune d'elles, définition d'une série d'actions à entreprendre

- a) **Contexte social et économique.** *Exemple d'action* : Création d'un programme d'entrepreneuriat spécifique pour le secteur d'AS mis en place par le Gouvernement catalan et qui consisterait en un accompagnement à des porteurs de projets d'AS.
- b) **Consolidation et développement de l'AS.** *Exemple d'action* : 1. Mise en place d'une législation propre au secteur de l'AS et proposition de loi au parlement catalan, 2. Evaluation du retour social et efficacité des subventions publiques à travers notamment l'application de la méthode SROI (Social Return on Investment- Retour Social sur Investissement)
- c) **Moyens financiers et infrastructures.** *Exemple d'action* : Création et gestion d'une « banque » de terrains agricoles sur le modèle de Terre de Liens en collaboration avec des projets de gestion du foncier agricole (Terra Franca ou le projet Grípià en Catalogne)
- d) **Cohésion interne du secteur.** *Exemple d'action*: Plateforme qui regrouperait toutes les expériences d'AS et qui offrirait un soutien et accompagnement permettant la médiatisation et meilleure connaissance du secteur et favorisant des liens plus étroits entre les différents porteurs de projets
- e) **Ampliation et extension de l'AS.** *Exemple d'action* : Développer l'AS en tant que stratégie pour le développement local à travers la création de programmes spécifiques pour les administrations locales catalanes (Mairies, Consells Comarcals, Diputacions) et

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DES STRUCTURES VISITEES

| <b>TALMA</b><br><a href="http://talma.cat">http://talma.cat</a> |   |
|---|---|
| <b>Mission</b>  | Accueil de personnes handicapées de l'âge de 3 ans jusqu'à la retraite  |
| <b>Activités</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une école pour les 3 à 20 ans, dont un centre de rééducation pour les plus de 6 ans (qui peut être 1h/semaine..., accessible aussi pour des personnes non handicapés mental)</li> <li>• Un hébergement pour 40 personnes</li> <li>• Des activités de travail (de type ESAT)</li> <li>• Des activités occupationnelles</li> <li>• partenaire d'une ferme pédagogique pour tous les niveaux scolaires (transformation du lait), où elle fait venir quelques TH pour faire la transformation du lait</li> </ul>   |
| <b>Activité économique</b>                                      | <p><b>Equipe</b> : 103 travailleurs dont 23 handicapés et 80 encadrants (dont 6 sont à mi-temps)</p> <p>Jardin, horticulture, fromage frais (production de 8 vaches), avec vente en magasins, nettoyage de la voirie (8h/jour, 37h/semaine)</p> <p>Salaire minimum de 645 euros/mois, ajouté à une aide « orphelin » pour certains<br/>                     Le montant du salaire dépend du montant de l'allocation touchée par le TH (l'allocation est de 300 à 1000 euros)<br/>                     Si le rendement du TH est faible, une aide est versée à TALMA en compensation<br/>                     2 ou 3 moniteurs pour 3 TH</p> |
| <b>Format juridique</b>   | ?   |
| <b>Accompagnement</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Encadrement</b> : ratio de 1/1 (Prévu par la loi : 1 encadrant pour 8 handicapés et 1 auxiliaire pour 4 handicapés)</li> <li>• <b>Période d'ouverture</b> : Ouvert 365 jours par an</li> </ul>  |
| <b>Hebergement</b>  | 1 appartement collectif/ pour 3 personnes<br>1 moniteur passe 2h/jour dans chaque appartement<br>5 permanents tournent chaque jour dans les appartements<br>ils comptent également en interne 1 psychologue, 1 médecin et 1 infirmière  |
| <b>Financements</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Budget annuel</b> : 3 millions d'euros</li> <li>• <b>Répartition des ressources</b> : 70% administration catalane, 25% de CA et 5% de participation des familles</li> </ul>   |
| <b>Coopération européenne</b>                                   | /   |
| <b>Autres observations</b>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité des locaux prévoit 35 personnes mais accueil en réalité de 70 personnes.</li> <li>• <b>Visite des ateliers et de la ferme pédagogique</b> :<br/>                     jardin, magasin, local espace vert, réfectoire, activités occupationnelles (dessins qui sont ensuite fixés sur des tissus de trousse, porte-monnaie... et vendus en magasin). Les TH dessinent et les encadrants font préparation des tissus et la couture.</li> </ul>   |

| <b>OLIVERA</b><br><a href="http://www.olivera.org">www.olivera.org</a> |   |
|--|---|
| <b>Mission</b>   | Accueillir des personnes handicapées dans une philosophie de développement local (local, social, sain, et respect de l'environnement).<br>Personnes reconnues TH avec handicap mental et psychique  |
| <b>Activités</b>   | Activités de travail (occupationnel et sous contrat)  |
| <b>Activité économique</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Type d'activité</b> : Production et commercialisation d'huile d'olive et vin, avec une stratégie forte sur les standards de qualité</li> <li>• <b>Equipe</b> : 20 personnes handicapées dont 10 contrats et 10 occupationnels + 20 salariés permanents</li> <li>• <b>Rémunération des personnes handicapées</b> : SMIC pour 37,5 heures par semaine pour environ 650 € par mois, avec une partie du SMIC sous forme de subvention jusqu'en 2014.</li> <li>• Des contrats d'insertion avec une exonération de charges</li> <li>• travail à 37,5 heures avec un salaire minimum de 650 €, mais si les TH sont peu productifs l'administration verse une aide compensatoire</li> </ul>   |
| <b>Format juridique</b>  | Coopérative depuis 1974   |
| <b>Accompagnement</b>  | ?   |
| <b>Financements</b>  | 60% d'autofinancement (ventes) et 40% de subvention (du fait de son service de délégation de service public) + fonds européens + pas de cotisations sociales sur les contrats.  |
| <b>Coopération européenne</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2000 : Projet Européen sur vieillissement des personnes handicapés avec Aix en Provence et Consortium Frioli dans le nord de l'Italie.</li> <li>• Projet GRUNTVIG avec FNARS Bourgogne, Italie, Portugal sur exclusion en milieu rural.</li> <li>• Nombre important de volontaires européens et bénévoles et retraités.</li> </ul>   |
| <b>Autres observations</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catalogne et Pays Basque : dimension collective forte ainsi que développement des entreprises sociales du fait de leur histoire.</li> <li>• l'Olivera met en avant sa contribution au développement local (des produits sains, revalorisation des coteaux en vignes...)</li> <li>• Olivera appartient à la Fédération des Coopératives de Catalogne.</li> <li>• Olivera évalue l'impact de son action en fonction de l'intégration de la personne dans l'entreprise Olivera, et non en fonction de son insertion dans le monde ordinaire.</li> <li>• Pas énormément de turn-over, donc question du vieillissement des personnes accueillies forte dans les années à venir.</li> <li>• Idée de la nouvelle économie en milieu rural et de la transversalité très importante.</li> <li>• Olivera souhaite penser les solutions par le volet économique.</li> <li>• Personnes viennent acheter produits/services parce qu'ils sont bons (qualité), donc question du label moins essentielle.</li> </ul> |

| <b>CAN CALOPA (Cooperativa l'Olivera)</b> |   |
|---|---|
| <b>Mission</b>                            | Accueillir des jeunes issus des orphelinats alentours de Barcelone.<br>Créé en 2010   |
| <b>Activités</b>                          | 12 jeunes, reconnus TH de 17 ans avec une fragilité mentale, accueillis pendant 4 ans maximum (durée évaluée pour être formé aux métiers de la viticulture)<br>Les jeunes sont sous tutelle. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement collectif de 12 places</li> </ul>   |
| <b>Activité économique</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,5 ha de vignes appartenant à Barcelone</li> <li>• Production et commercialisation de vin (les vignes appartiennent à la ville de Barcelone et sont cultivées, vinifiées et mises en bouteille aujourd'hui par l'Olivera. Avant elles étaient gérées par le Parc Naturel)</li> <li>• prestations d'entretien au sein de 6 autres fermes alentours produisant des olives... (une équipe de 4 jeunes part travailler à la journée en chantier)</li> </ul>   |
| <b>Format juridique</b>                   | Coopérative viticole gérée par OLIVERA (« petit frère » créé il y a 4 ans).   |
| <b>Accompagnement</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 moniteurs 24h/24, dont 1 psychologue, qui s'occupent du technique et du social en même temps (ils alternent entre travail en chantier avec les jeunes, et l'hébergement)</li> <li>• 6 moniteurs ne sont que sur l'hébergement (dont 3 pour les activités sportives)</li> <li>• 3 administratifs</li> <li>• <b>Période d'ouverture</b> : Le centre ferme une semaine par an et le jour de Noël.</li> <li>• la remise au travail est progressive (de quelques heures à 40 heures).</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> contrat est de 6 mois, puis 24 mois, puis en cdi avec le maintien d'une exonération de charges sociales, mais les personnes peuvent partir à tout moment pour une situation meilleure.</li> <li>• <b>Evaluation</b> : Tous les 6 mois chaque résident a une évaluation éducative et productive.</li> <li>• ils bénéficient de formations et d'un accompagnement à la recherche de logement grâce au réseau d'associations</li> </ul> |
| <b>Financements</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La ferme appartient à la ville de Barcelone + Ville de Barcelone paye pour gérer la ferme et le vin est propriété de la ville (bien qu'il lui est revendu). les salaires ne sont plus financés par l'État. Au démarrage, c'est l'Olivera qui a payé. Le chiffre d'affaire finance les frais liés à l'activité économique. Le vin des vignes de Barcelone est revendu à la ville à hauteur de 10 000 bouteilles et la Mairie prend en charge les coûts de production du vin. Les salaires des permanents sont bas (environ 1000 euros)</li> </ul>   |
| <b>Coopération européenne</b>             | /   |
| <b>Autres observations</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Maire de Barcelone en 1990 avait vu des expériences de ce type ailleurs et voulait reproduire le modèle donc a été cherché Olivera car acteur majeur de la région.</li> <li>• Les jeunes ont des tuteurs mais pas de parents. Ils viennent souvent de centres d'hébergement comme des orphelinats.</li> <li>• Les jeunes sont systématiquement orientés par la ville de Barcelone.</li> </ul>   |

| <b>ALBA</b><br><a href="http://aalba.cat/">http://aalba.cat/</a> |  |
|--|--|
| <b>Mission</b>   | Accueillir 60 personnes reconnues TH avec handicap mental et psychique   |
| <b>Activités</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• un accueil de jour pour les 0 à 6 ans, et pour les 6 à 21 ans, qui vont 3 jours en école spécialisée et 2 jours en école ordinaire</li> <li>• Public 0-6 ans : activités de physiothérapie, psychologues etc.</li> <li>• Public 6-12 ans : Ecole d'éducation spécialisée</li> <li>• Public plus de 21 ans : ateliers de travail soit en CAT (centre adapté de travail) soit en centre de jour</li> <li>• Réception d'écoles pour sensibilisation.</li> <li>• 2 résidences pour des personnes TH plus autonomes (14 places + 30 personnes vivant seules ou avec leur famille)</li> </ul> |
| <b>Activité économique</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Equipe</b> : Environ 200 personnes dont 60% handicapés et 40% normaux pour la production.</li> <li>• <b>Rémunération des personnes handicapées</b> : salaire minimum de 645 euros par mois. Tous les travailleurs handicapés ont un certificat de travail handicapé avec une indemnité du gouvernement qui dépend si possibilité de travailler ou non.</li> <li>• blanchisserie (surtout pour des hopitaux)</li> <li>• biscuiterie</li> <li>• nettoyage</li> <li>• maraichage</li> <li>• bar, restaurant de 8h à 20h (depuis 2004)</li> </ul>  |
| <b>Format juridique</b>  |  |
| <b>Accompagnement</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Horaires des activités</b> : 9h30-16h30</li> </ul>   |
| <b>Financements</b>  |  |
| <b>Coopération européenne</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ERASMUS PLUS avec accueil de volontaires et envoi de volontaires dont des personnes handicapées.</li> </ul>   |
| <b>Autres observations</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a plus de création de places d'hébergement.</li> <li>• Blanchisserie composée de 95% d'handicapés (non handicapés : une éducatrice et une coordinatrice).</li> <li>• Restaurant 50/50 handicap/normal.</li> <li>• Cuisine traiteur en plus du restaurant : 400 repas distribués par jour.</li> </ul>   |

| <b>SAMBUCTUS</b><br><a href="http://www.sambucus.cat/">http://www.sambucus.cat/</a> |   |
|---|---|
| <b>Mission</b>  | Accueillir et accompagner des personnes en insertion 15 personnes dont 9 handicapées  |
| <b>Activités</b>  | Activités de travail.   |
| <b>Activité économique</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 hectares de terres, dont 1,5 hectares cultivés</li> <li>• restauration</li> <li>• jardin (plantes aromatiques, pommes de terre...) avec embauche de 2 jeunes de la ville seulement 6 mois dans l'année (orientés par la Mairie)</li> <li>• accompagnement socio-professionnel</li> <li>• <b>Equipe</b> : 2 salariés permanents à temps plein et deux jeunes en difficulté pendant 6 mois par an sur le volet agricole et 9 personnes au total sur le volet restauration</li> </ul>        |
| <b>Format juridique</b>   | Coopérative avec 6 associés<br>Avec une condition d'embauche de 30 % minimum de personnes en difficulté   |
| <b>Accompagnement</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes sont accompagnés vers la formation ou la recherche d'un emploi, avec un partenariat fort avec la Mairie.</li> </ul>   |
| <b>Financements</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CA activité agricole</b> : 25 000 € par an de CA pour 1,5 hectares mais possible de récolter 6 hectares à condition de réussir à écouler la production (réflexion menée sur débouchés commerciaux).</li> </ul> <p>Aide agricole à l'installation<br/>Aide à l'investissement sur le restaurant<br/>25 000 euros de chiffre d'affaires<br/>Une subvention de 3000 euros/an (si embauche de plus de 8 personnes, il y a une subvention supérieure (qui permet d'embaucher un encadrant)</p> |
| <b>Coopération européenne</b>   | /   |
| <b>Autres observations</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appartient au réseau commercial de la Fondation Cataluniya La Pedrera.</li> </ul>  |

### **Introduction :**

Comme toute fondation les bénéficiaires servent les projets sociaux, environnementaux, culturels, ou l'investissement.

Seule la Banque Caixa aide les projets sociaux en Catalogne, et c'est la Fondation Pedrera qui gère cette activité. La Pedrera gère le patrimoine de 3 caisses d'épargne.

### **Mission :**

La Fondation Pedrera a créé un réseau de structures d'insertion pour développer la commercialisation de leurs produits et l'agriculture sociale. L'objectif est d'avoir un volume d'activité suffisant pour être rentable, et donc d'élargir le réseau (car il n'est pas possible d'être rentable pour des structures individuelles : frais de transport...).

L'action sociale de la Pedrera concerne :

- les personnes âgées malades
- l'éducation des enfants
- le soutien à l'entreprise sociale, la création de postes de travail pour les TH et les personnes en risque d'exclusion sociale (la majorité sont des structures pour TH, et seulement 3 entreprises d'insertion)

### **Evolution du réseau :**

En 2010 a été créé le réseau d'entreprises sociales (production de bois, biomasses, énergies renouvelables, agriculture bio...). La Fondation aide à travers la réalisation de Business Plan, de prêts participatifs, étude de faisabilité, et la proposition de nouveaux produits.

Beaucoup d'entreprises sociales d'espace vert en difficulté financière, sont revenues sur l'activité agricole.

**Objectifs de développement du réseau :** Que les produits écologiques, biologiques soient moins chers et qu'ils se trouvent à proximité des consommateurs.

L'argument Marketing est : « faites le pour votre santé, pas pour l'écologie »

**Un partenariat a été créé avec une chaîne de supermarché et une coopérative de production a été créée avec : 1 MARQUE (2147 mains) + 1 STRATEGIE COMMERCIALE + la garantie de la qualité des matières premières et de produits frais**

### **Composition du réseau :**

- 1 directeur de production qui fait le lien entre le supermarché et les producteurs
- 14 structures/entreprises membres (CET ou EI)

Les ventes ont augmenté, il a donc été possible de mécaniser et de changer l'organisation dans les exploitations agricoles sans changer le prix de vente des produits.

Il y a une volonté des structures (ou de la Fondation??) de développer la transformation des produits.

### **Les services proposés par la coopérative sont :**

- la communication
- la formation
- la R et D
- la marque
- un centre logistique, qui fait le conditionnement..